

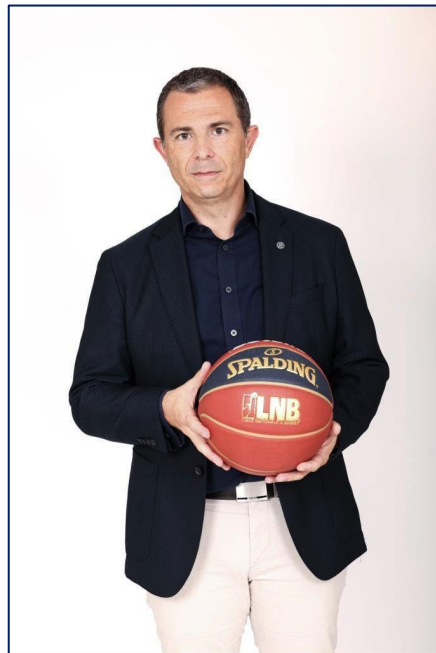
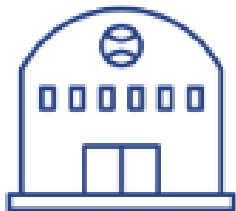


REUNION CDE

Mardi 19 mai 2026



| Ouverture



| Ordre du jour

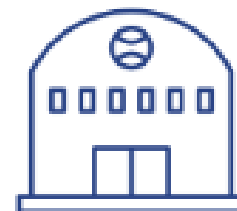
Cette rencontre a pour objectifs principaux :

1. La **présentation de la nouvelle équipe CFE** et de son mode de fonctionnement
2. La présentation du **nouveau fonctionnement de FBI**.
3. Une présentation rapide des **fonctionnalités de DATA.ES**.
4. Un point sur **les évolutions réglementaires** à venir.
5. Un point sur le nouveau **Plan Équipements 2026** ; **l'accompagnement des porteurs de projet** ; et les **partenaires techniques**.
6. Un point rapide sur **les formations** à venir.
7. Un point rapide **d'actualité du Pôle**.
8. Un **temps d'échange** et de questions.

CONTACT

 Cf-equipements@ffbb.com

 01 53 94 27 58 / 06 26 18 23 13



1 | LA CFE

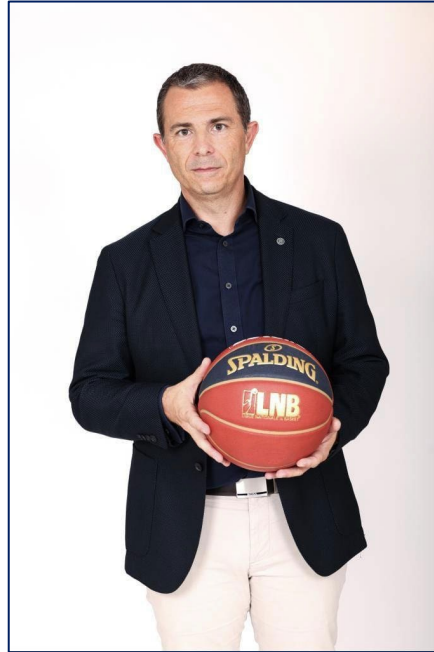
UNE NOUVELLE
EQUIPE ET UN
NOUVEAU
FONCTIONNEMENT



| Organisation politique CFE



Thierry Bilichtin
Président Délégation Clubs & Territoires



Stéphane Kroemer
Président Commission
Equipements
Membre du Bureau Fédéral

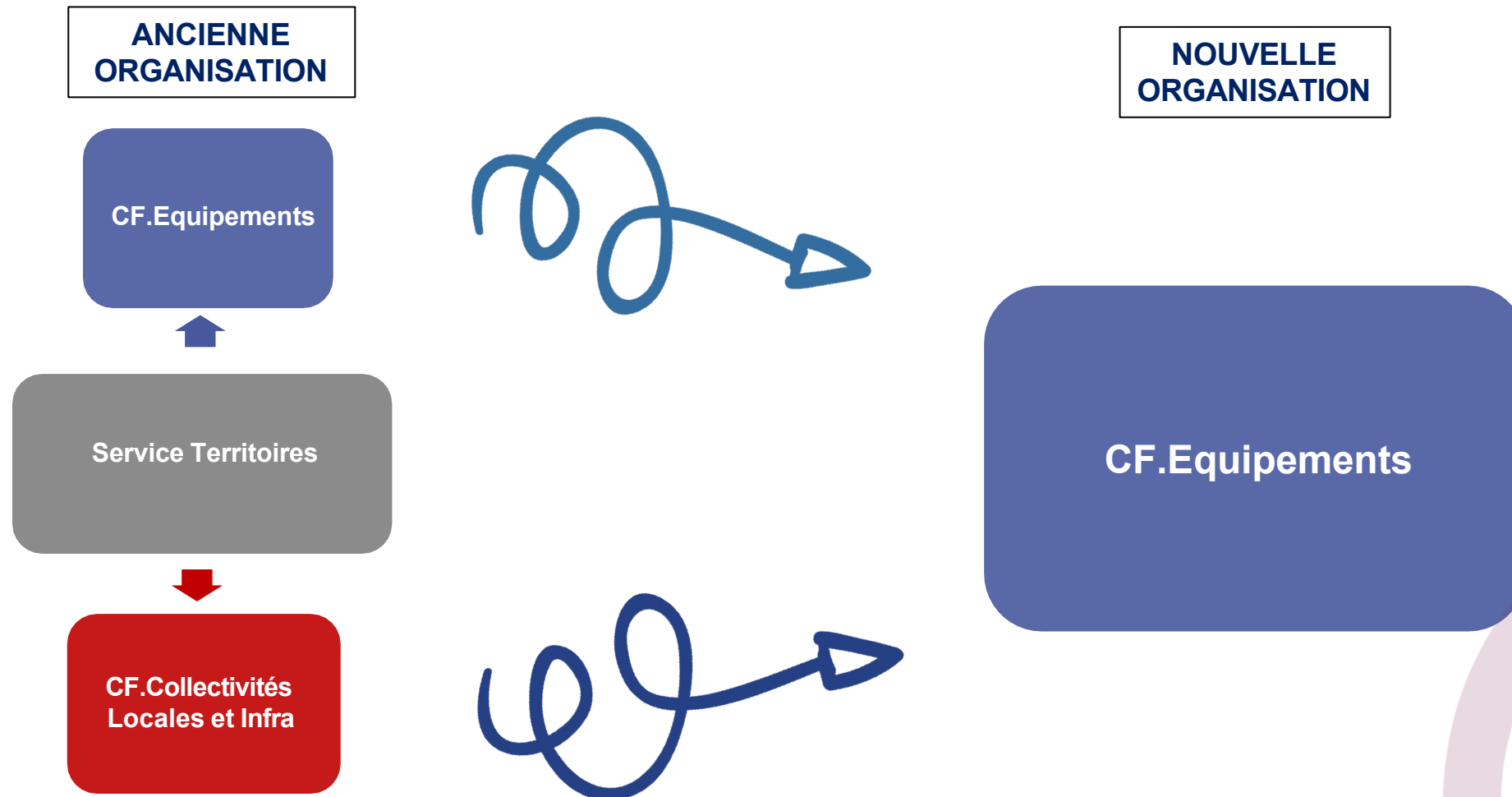


Armel Cocaud
Vice-Président
Commission Equipements

| Composition de la CFE 2024-2028

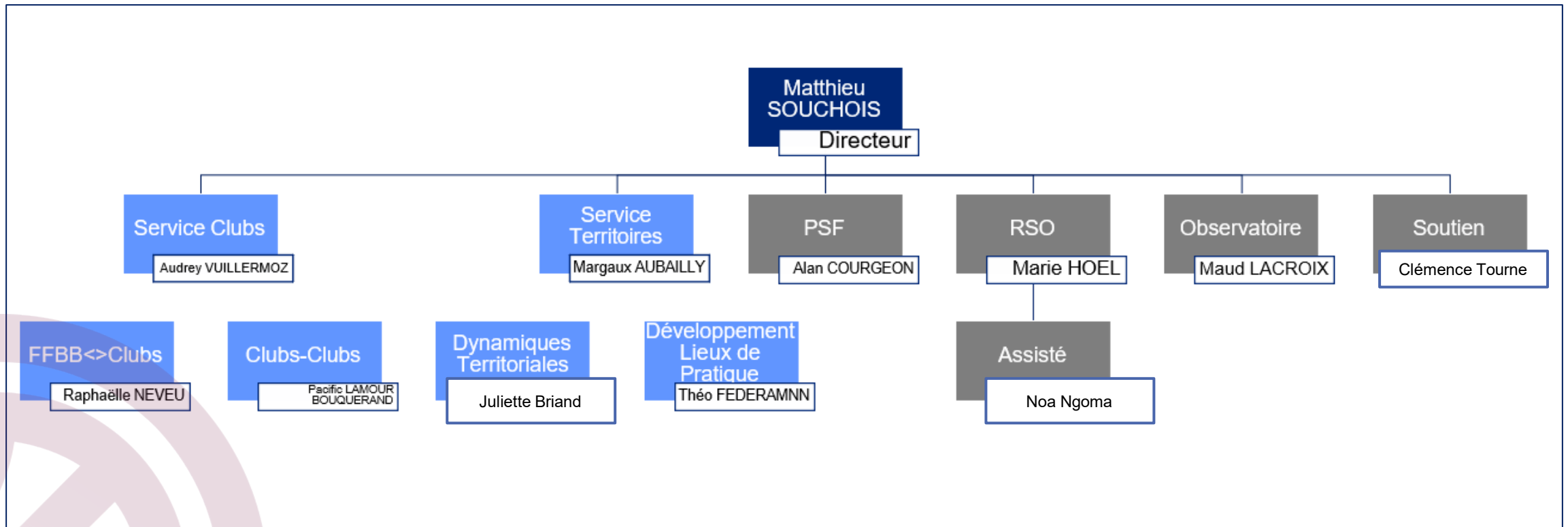
Nom	Prénom	Fonction	Courriel	Secteur
KROEMER	Stéphane	Président		
COCAUD	Armel	Vice-Président	c53-1@ffbb365.com	PDL
BERAUD	Jean-Jacques	Membre	salles-terrains@loirebasketball.org	ARA
BRANDT	Jean-Michel	Membre	jmbrandt@nordbasketball.org	HDF
BOSSARD	Philippe	Membre	pbossardlbfc@gmail.com	BFC
PIERRE	Sandrine	Membre	sandrine_pedron@orange.fr	BRE
CHALUS	Guy	Membre	chalus.guy@wanadoo.fr	NAQ
MOUCHEL	Thierry	Membre	thierry.mouchel@orange.fr	NOR
RODRIGUEZ	Eric	Membre	e.rodriquez@occitaniebasketball.org	OCC
DAVID	Christian	Membre	christiandavid06410@gmail.com	SUD
MARINO	Jean-Marc	Membre	salles.terrains@basketloiret.com	CVL
MONTAGNE	Yann	Membre		GES
DUBUC	Bruno	Membre	salles.terrains@basket95.com	IDF
DUTHU	Sacha	Membre	sacha.duthu@gmail.com	TERRAINS EXT

| La CFE version 2024-2028



Organisation opérationnelle

Pôle clubs & territoires (PCT)



| Organisation opérationnelle

Référents opérationnels sur la mission équipements



Matthieu Souchois

Directeur Pôle Club & Territoires
DTN adjoint



Margaux Aubailly

Responsable Service Territoires



Théo Federmann

Chargé de Mission Développement
des Lieux des Pratiques

| Le nouveau fonctionnement de la CFE

Depuis début 2025, la CFE **se réunit une fois par mois** afin d'instruire toutes les **demandes de classement** et de dérogations transmises par les CDE.

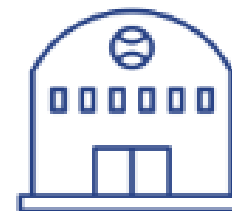
Ces réunions de classement se déroulent généralement les **mercredis**, en milieu de chaque mois.

L'objectif principal est de :

- **Instruire** les demandes de classement et de dérogation.
- **Traiter** les cas problématiques avec toute la Commission.
- **Uniformiser** la prise de décision et traiter les urgences.
- **Suivre** les décisions et l'activité tout au long de l'année.

Autres objectifs :

- **Inform**er les membres CFE des **principaux projets d'équipements sportifs** dans leurs régions.
- **Faire évoluer les règlements** et suivre les projets opérationnels.
- Se réunir et maintenir le lien avec les territoires.
- Assurer la **transversalité**, améliorer le **portage politique** des sujets Equipements.



| Les priorités des CDE

Pour les saisons à venir

Votre rôle est d'accompagner et d'apporter des solutions

: dans un contexte de forte saturation des équipements, vous aidez collectivités et clubs à concilier développement des pratiques, qualité des installations et respect du cadre réglementaire, sans vous limiter à une approche uniquement normative.

1. Recenser et classer les « terrains extérieurs ».

- Directement sur le nouvel outil de « **Gestion des terrains** ».
- En vous aidant de **DATA.ES**.
- Et des pratiques/tournois des clubs organisés sur les terrains extérieurs.

2. Classer les salles non classées mais « désignées » officiellement en compétition.

- Réglementairement, à partir de la fin de la S26-27, les salles « *non classées* » ou en « *refus/suspension de classement* » devront être non désignables en compétition (*hors cas exceptionnels/dérogations*).



3. Fiabiliser la base de données « Salles » dans FBI

- Tout au long de l'été et de la S26-27, assurer la transition avec le nouveau règlement des équipements sportifs.
- Lien avec la base de données DATA.ES via les N° d'équipements.

4. Accompagner les clubs, les collectivités et les porteurs de projets de salles et terrains

- Se positionner comme **référénts techniques et accompagnateurs**, au service des clubs et des collectivités.
- Être des **experts ressources**, capables de proposer des solutions adaptées dans un contexte de saturation des équipements.
- Contribuer à **améliorer la qualité des projets** en conciliant usages, développement et respect du cadre réglementaire.

2 | FBI : (R)EVOLUTION

MISES A JOUR

NOUVEAU

FONCTIONNEMENT



| DÉMATÉRIALISATION DES PROCEDURES & CLASSEMENT DES EQUIPEMENTS

L'outil de [Gestion des salles](#) a connu une mise à jour majeure : les CDE n'ont plus besoin de **charger d'E-dossiers au format PDF** et peuvent désormais générer des attestations de classement/dérogação.

De nouvelles fonctionnalités et outils :

- Statuts d'instruction
- Générer son attestation de classement
 - CDE / Clubs
- Nouvelle organisation des champs
- Lien avec N° Equipement DATA.ES
- Gestion des terrains
 - Possibilité de mettre un classement T1/T2/T3

Développements futurs :

- Editions fiabilisées
- Outil de gestion des terrains
- Génération d'un E-dossier sur la base des infos FBI.
- Clubs : fonctionnalité de recensement d'un terrain ext.

FFBB ATTESTATION DE CLASSEMENT FEDERAL

L'équipement sportif :

- Nom : LE TRIOLET
- Adresse : Rue de Biove
- Ville : 07210 - CHOMERAC
- N° d'installation RES :
- N° d'équipement RES :
- N° national de salle FBI : 010708801

Comité : COMITE DE DROME - ARDECHE DE BASKET-BALL

Classement Fédéral : H1

Date de la décision de la CFE : 17/10/2000

Observations/Préconisations de la CFE :

Fait à Paris, le 18 mars 2026

Stéphane KROEMER
Président de la Commission Fédérale Equipements

Cette attestation doit être communiquée, le cas échéant, par le club utilisateur ou les clubs concernés, au propriétaire de l'équipement et à la collectivité.

| CLASSER UNE SALLE : COMMENT FAIRE ?

Une nouvelle procédure simplifiée :

- **Créer** la salle dans FBI.
- Remplir tous les **onglets et champs** dans FBI.
 - Généralités, sécurité, équipements de jeux, annexes, etc.)
- Charger le **PV Sécurité**, le **rapport de contrôle de solidité et stabilité** (tests de charges) et les **plans d'installation**.
- Changer le **statut** de la salle vers « **Instruction CFE en cours** »

Documents complémentaires en cours de création

- Un document de « relevé de mesures » unique pour **l'éclaircissement**, les **tracés** et les **panneaux** de basketball.
- E-dossier papier mis à jour.

Equipements sportifs & Classement fédéral Modernisation des outils de gestion des salles et terrains dans FBI	
 FFBB FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL	Thématique : ☐ Présidence ☐ Administration et Finances ☐ Haut Niveau ☐ Formation & Emploi ☐ Marque ☒ Clubs et Territoires ☐ Compétitions ☐ Affaires juridiques et Institutionnelles ☐ Développement
	Destinataires : ☐ Comités ☐ Ligues ☒ Ligues et Comités ☐ Ligues, Comités et Clubs ☐ CTS
	Nombre de pièces jointes : 0
	☒ Information ☐ Échéance de réponse :

N-Réf. :
- Note du 30 avril 2026 relative à la modernisation des fonctionnalités des outils de gestion des salles et terrains dans France Basket Information (FBI).

Synthèse : Dans le cadre de la modernisation et de la dématérialisation des procédures fédérales relatives au recensement et au classement des équipements sportifs, la FFBB a déployé une nouvelle version de l'outil « Gestion des salles » ainsi qu'une première version de l'outil « Gestion des terrains » dans FBI. Ces évolutions permettent une dématérialisation du dossier de classement, un pilotage amélioré des demandes pour les Commissions Équipements, une simplification des échanges avec l'ensemble du réseau fédéral et une meilleure traçabilité des décisions de classement et de dérogation. La présente note présente les principales nouvelles fonctionnalités de l'outil et leurs impacts sur les pratiques des acteurs concernés.

Mots clés : équipements sportifs, salles, terrains, classement fédéral, dérogation, FBI, Gestion, fonctionnalités

.....

Introduction

La présente note a pour objet de présenter les principales évolutions liées à la gestion des salles et des terrains dans FBI, dans le cadre de la modernisation et de la dématérialisation des procédures fédérales. Ces évolutions concernent en priorité les CDE et Comités, acteurs centraux du recensement, du classement et de la conformité compétitive des équipements sportifs.

Plus largement, l'ensemble du réseau fédéral, et notamment les clubs, bénéficient de ces évolutions, qui contribuent à revaloriser les équipements sportifs auprès des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels, en s'appuyant sur des données fiables et partagées.

Cette meilleure lisibilité constitue un levier essentiel pour accompagner les projets de rénovation, de mise aux normes et de développement des équipements, au service des territoires et des pratiques fédérales.

Afin de garantir une lecture commune et homogène de la présente note, un glossaire est proposé ci-après :

- CDE – Commission Départementale Équipements : Commission chargée du recensement, des visites et du suivi des dossiers de classement fédéral des salles et terrains dans les territoires.
- CFE – Commission Fédérale Équipements : Instance fédérale chargée de l'instruction finale et de la décision officielle de classement ou de dérogation des salles et terrains.
- Classement fédéral : Homologation attribuée par la FFBB à une salle ou un terrain, permettant l'accueil des compétitions FFBB.
- Équipements sportifs
Ensemble des installations sportives incluant les salles et terrains extérieurs.

3 | DATA ES

ET LE

RECENSEMENT DES

EQUIPEMENTS

SPORTIFS



| Les outils et fonctionnalités de DATA.ES

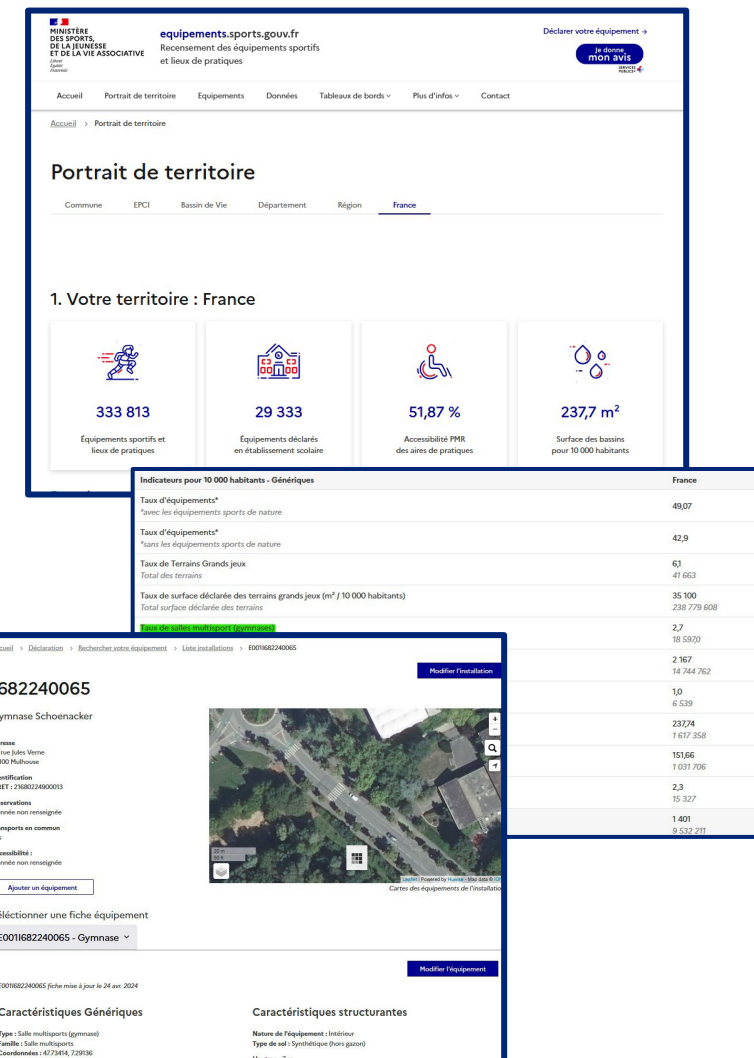
Le site du recensement des équipements sportifs du ministère des sports (DATA.ES) est une base de données utile pour nos missions.

Il est désormais possible de :

- Réaliser des **portraits de territoires**.
- **Comparer les statistiques et indicateurs** entre territoires.
- **Connaître l'ensemble des équipements « basketball »** de son territoire.
- Connaître les équipements « basketball » **au sein d'équipements scolaires**.
- Connaître les équipements **déclarés comme ouverts aux clubs**.
- **Consulter** les fiches des équipements de sa ville.
- Recenser les **numéros d'installation** et **d'équipements**.

Attention :

- Une base en **constante mise à jour** qui évolue grâce aux déclarations des utilisateurs et propriétaires
- De nombreux terrains extérieurs non recensés ou mal recensés.



The screenshot displays the DATA.ES website interface. The top navigation bar includes the logo of the Ministry of Sports and the text 'equipements.sports.gouv.fr'. The main content area is titled 'Portrait de territoire' and shows various statistics for France, such as the number of sports equipment (333 813), declared equipment in schools (29 333), accessibility (51,87%), and surface area (237,7 m²). A table titled 'Indicateurs pour 10 000 habitants - Génériques' provides comparative data for France. Below this, a detailed view of a specific equipment (Gymnase Schoenacker) is shown, including its address, identification number, and a map. The bottom section displays the equipment's characteristics, such as its type (Gymnase) and location (Salle multi-sports).

Indicateurs pour 10 000 habitants - Génériques		France
Taux d'équipements*	*avec les équipements sports de nature	49,07
Taux d'équipements*	*sans les équipements sports de nature	42,9
Taux de Terrains Grands jeux	Total des terrains	63 41 663
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)	Total surface déclarée des terrains	35 100 238 779 608
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		2,7 18 5870
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		2 167 14 244 762
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		1,0 6 539
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		237,74 1 617 358
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		151,66 1 031 706
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		2,3 15 327
Taux de surface déclarée des terrains grands jeux (m² / 10 000 habitants)		1 401 9 532 231



4 | REGLEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS

EVOLUTIONS S26-27



| Réforme du règlement des équipements sportifs

Présentation des principales modifications validées en BF



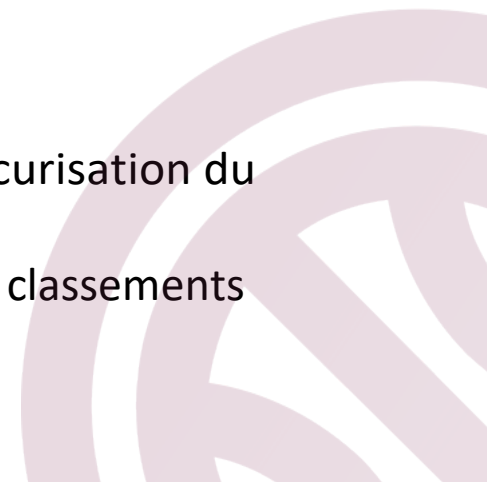
Rappel important : Le **règlement fédéral** des salles et terrains concerne le classement des équipements utilisés pour les compétitions sportives.

13 modifications majeures hiérarchisées

- **Des objectifs clairs :** cohérence, allègement, adaptation territoriale, faciliter et encourager le classement fédéral.
- **Renforcement du lien avec les textes réglementaires** (articles du code du sport).
- **Structuration stratégique :** salles et 5x5, terrains extérieurs et 3x3, territoires ultra-marins, espaces éphémères, équipements mobiles.

Bénéfices attendus

- Amélioration de la **lisibilité**, avec une meilleure adaptation aux réalités locales et une sécurisation du cadre réglementaire.
- **Développement des pratiques** (notamment en extérieur) et **plus grande cohérence** des classements fédéraux avec les niveaux de compétition.



| Réforme du règlement des équipements sportifs

Deux principales modifications sur les salles



Réorganisation des critères de classement fédéral en 4 niveaux d'exigences :

- Obligations **légal**es (code du sport et réglementation ERP) ;
- Obligations liées à la **sécurité** de la pratique (aire de jeu, aire de dégagement, nature du sol sportif, etc.) ;
- Obligations liées au niveau de **jeu sportif** (couleur du tracé sportif, matériel d'affichage) ;
- Obligations relatives à la **qualité de l'installation et au confort** (notamment des espaces annexes).

Instauration d'une durée de validité pour les classements fédéraux :

- Mise en place d'une durée de validité différenciée
- De 2 ans pour le niveau S5 (HN-PRO) jusqu'à 10 ans pour le niveau S1 (Départemental)
- Permettra d'améliorer le suivi des équipements et de garantir l'adéquation entre le niveau de compétition accueilli et l'état réel de l'infrastructure.

| Quels impacts concrets ?

Lors de la saison 2026-2027, **96% des salles** vont pouvoir être reclassées automatiquement des classements H1-H3 à S1-S5, selon les indications des tableaux suivants :

CLASSEMENTS EXISTANTS	CONVERSION NOUVEAUX CLASSEMENTS
Refus de classement fédéral et H1 "sous réserve" (SR)	Refus ou S1
H1 et H2 SR	S2
H2 et H3 SR	S3
H3 SR	S4
H3	S5

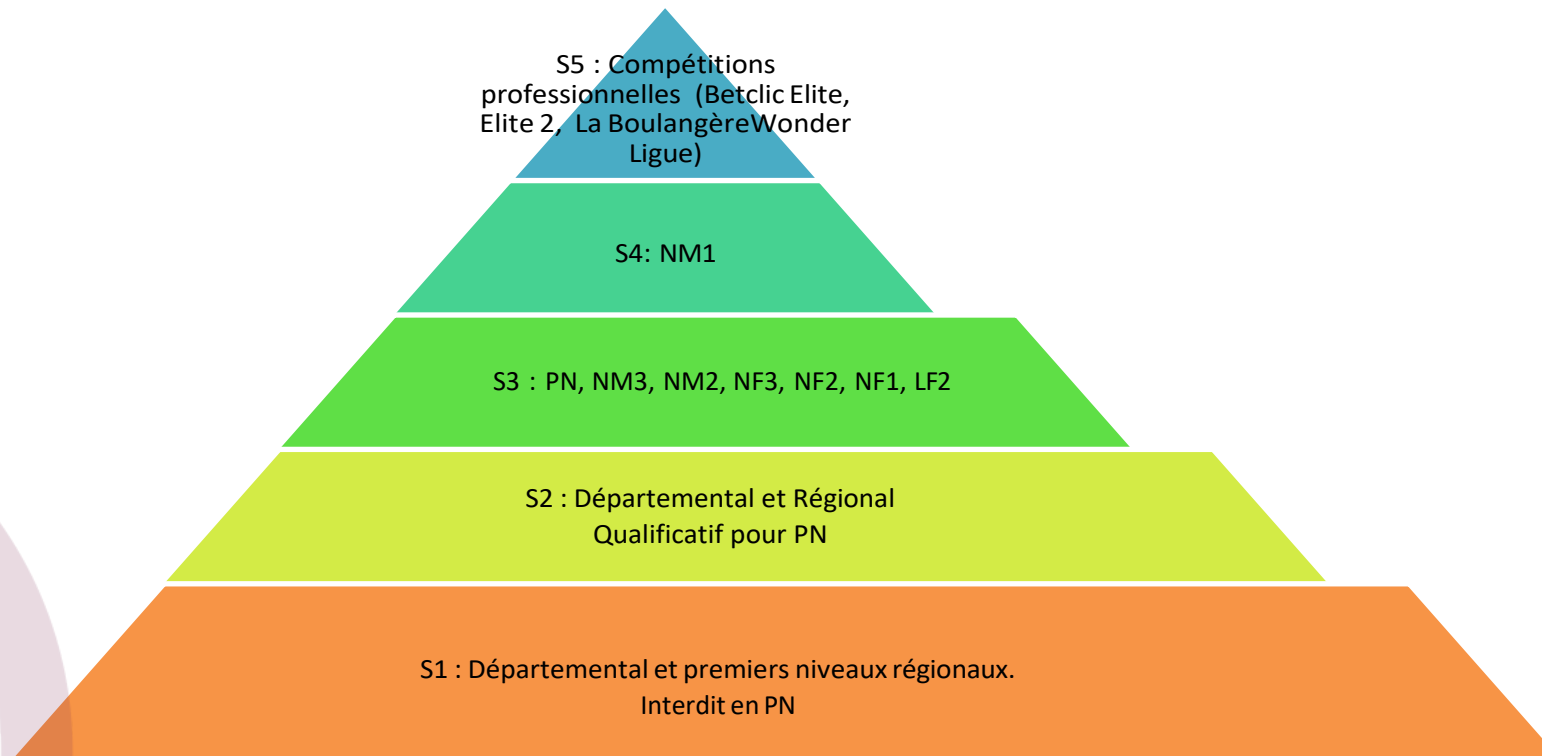
Des mesures transitoires

- La saison 2026-2027 servira de **transition**, notamment pour reclasser les salles.
- Un délai d'un an pour les CDE afin de fiabiliser et mettre à jour les salles dans FBI.
- Pas d'impact « négatif » sur les **règlements sportifs particuliers (RSP)** lors de la saison 2026-2027.

| Pyramide des salles

5 niveaux au lieu de 3 niveaux

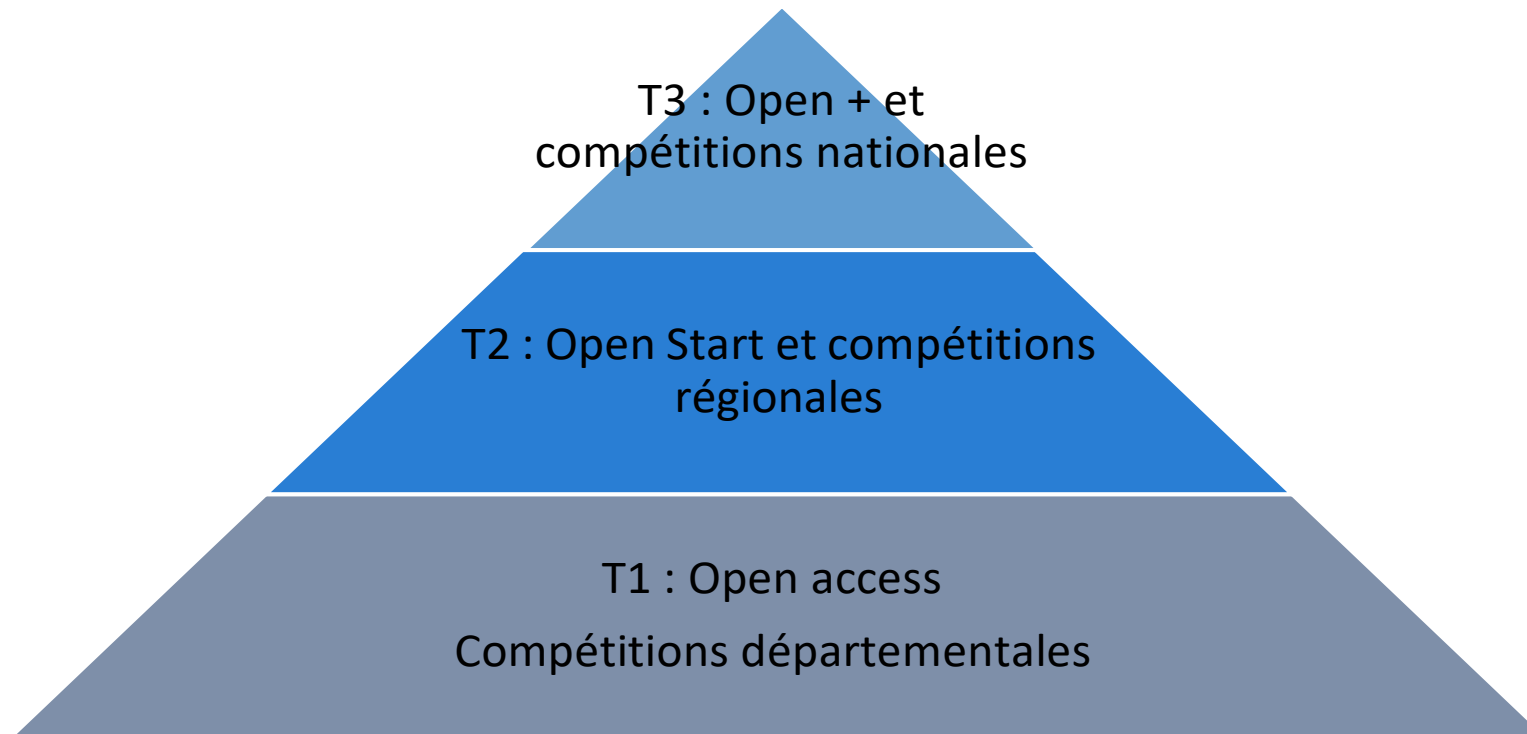
- Un assouplissement des critères pour les niveaux départementaux, régionaux et nationaux.
- Un renforcement limité au plus haut niveau de classement fédéral, correspondant aux exigences déjà présentes dans les cahiers des charges des compétitions professionnelles.



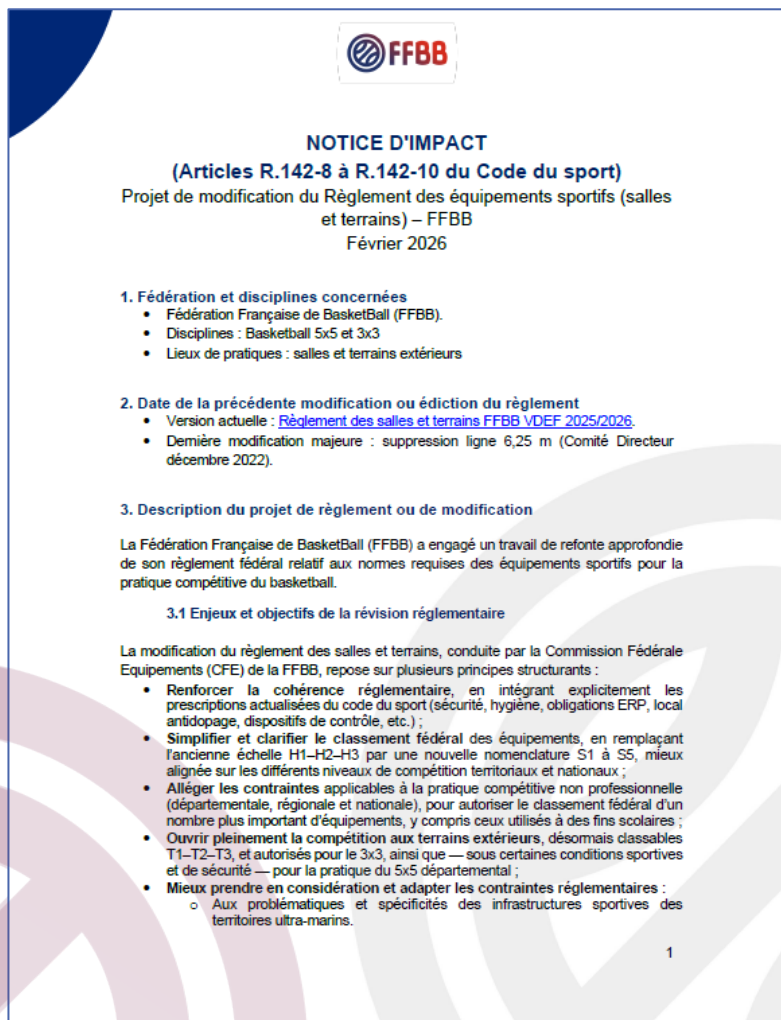
| Pyramide des terrains

Ouverture élargie à la compétition 3x3 et 5x5 sur les terrains extérieurs :

- Le classement des terrains **permettra la compétition du T1 (territorial) au T3 (national)** pour le 3x3, au lieu du seul T3 auparavant.
- L'organisation de rencontres de **5x5 départemental** sera possible, sous réserve du respect des critères techniques (dimensions, tracés) et de sécurité.



| Notice d'impact transmise a la CERFRES



La **CERFRES** est une instance consultative de l'État chargée d'évaluer les impacts des règlements des fédérations sportives sur les collectivités. Elle veille notamment à la **proportionnalité des exigences et à leur soutenabilité financière**.

Organismes consultés fin janvier :

- **ANDES** (avis favorable avec observations)
- **ANDISS** (avis favorable)
- **Association des Maires de France (AMF)** (avis favorable avec observations)
- **Régions de France**
- **Assemblée des Départements de France** (avis favorable)
- **Fédération Française de Badminton** (avis favorable avec une seule observation concernant la hauteur sous plafond au S1/S2)
- **Fédération Française de Handball**
- **Fédération Française de Volley** (avis favorable avec une seule observation concernant la hauteur sous plafond au S1/S2)
- **Fédération Française de Tennis**

➔ **Conclusion : de premiers retours positifs**

5 | FORMATION

CAMPUS FFBB

E-LEARNING



| CAMPUS FFBB

19-22 août 2026 – Sainte Tulle

Plusieurs modules organisés par le PCT

- Une formation dédiée pour les CDE / CFE.
- Une dizaine de participants.

Objectifs de la formation

Cette formation permettra d'aborder plusieurs thématiques essentielles :

- Découvrir le rôle et le fonctionnement d'une CDE.
- Maîtriser les nouveaux règlements liés aux équipements.
- Revoir les outils et méthodes pour analyser, recenser et classer les équipements.
- Maîtriser les nouveaux outils dématérialisés de FBI.
- Découvrir les outils permettant de réaliser un diagnostic spécifique « équipements sportifs » de son territoire.
- Mieux accompagner un porteur de projet.



LA DÉLÉGATION CLUBS ET TERRITOIRES PRÉSENTE AU CAMPUS 2026 :

19 AU 22 AOÛT
SAINTE TULLE
Alpes-de-Haute-Provence

Campus FFBB
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

Jeudi 20 - matin :
Analyser et développer le maillage de son territoire

- Analyser son territoire sur la base de son état des lieux et de son Projet de Territoire (PDT),
- Identifier des zones à fort potentiel,
- Découvrir les outils à disposition.

Jeudi 20 - après-midi :
Analyser et renforcer sa politique d'accompagnement des Clubs

- L'affiliation : logique et démarche,
- Analyser et tenir compte des intentions des clubs,
- Découvrir les outils d'accompagnement,
- Etablir un benchmark des dispositifs d'accompagnement des clubs par les territoires.

Vendredi 21 - matin :
Les outils de l'Observatoire

- Découvrir les principes de la cartographie et l'utilisation de l'outil QGIS,
- Savoir analyser ses besoins via une représentation visuelle de son territoire.

Vendredi 21 - après-midi :
Déployer une stratégie RSO au sein de sa structure

- Découvrir les piliers de la Responsabilité Sociétale des Organisation (RSO),
- Consolider la stratégie RSO de sa structure,
- Découvrir les outils à disposition.

Fonctionnement d'une Commission Départementale des Equipements

- Découvrir le rôle d'une Commission Départementale des Equipements (CDE),
- Maîtriser les nouveaux règlements,
- Intégrer la méthodologie pour classer les équipements et conseiller un porteur de projet,
- Inventorier les équipements grâce à des outils.

PLUS D'INFORMATIONS
accompagnementCDLR@ffbb.com

INSCRIPTIONS



| FORMATION E-LEARNING

Trois modules *en cours de finalisation* avec la participation des membres de la CFE.

- Sortie prévue pour au plus tard pour la rentrée S26-27 (avec les MAJ du nouveau règlement).

Module 3 : « classer un équipement sportif - immersion à 360° »

- Création d'un module sous forme de visite immersive d'une salle.
 - Ex. comparable : visite guidée d'un appartement / *google street view*
- Module basé sur les retours d'expérience et les méthodes des CFE et CDE.
- Quiz pendant la visite 3D.

➔ Sortie prévue pour la rentrée S26-27





6 | ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

PLAN EQUIPEMENTS ANS

PARTENAIRES

TECHNIQUES



| Le Plan Equipements 2026 de l'ANS

Les dispositifs financés en 2026

L'ANS décline quatre enveloppes, dont trois au niveau national, et une au niveau régional.

Équipements structurants hors piscines en territoires carencés (QPV/ZRR/FRR/UM ou carence locale justifiée) :

- Rénovation énergétique et modernisation de salles.
- Amélioration éclairage LED / ventilation / isolation.

Montant de l'enveloppe : 8,8 M€.

Uniquement pour des projets de rénovation énergétique assurant $\geq 40\%$ d'économie.

Taux de subvention max. : 20%.

Développement de la pratique parasportive :

- Accessibilité PMR des salles.
- Matériel lourd handisport ; véhicules adaptés PMR.

Montant de l'enveloppe : 2,5 M€.

Taux de subvention max. : 20%.

Héritage JOP Alpes 2030 (création/rénovation) :

- Equipements structurants et autres installations d'hiver présentant un enjeu de performance fédérale.
- Equipements extérieurs de proximité innovants.

Montant de l'enveloppe : 10 M€

Taux de subvention max. : 50%.

*Liste des communes situées en zone de montagne : **Observatoire des territoires - ANCT.***

Soutien au développement territorial ultramarin :

- Rattrapage structurel, adaptation climatique et montée en niveau des équipements de tous types.
- Matériel destiné à la pratique fédérale.

Montant de l'enveloppe : 7,875 M€.

Taux de subvention max. dérogatoire : 20%

| DÉVELOPPEMENT, PROSPECTIVE, RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES TERRAINS EXTÉRIEURS

Subventionnement possible dans certaines régions via la BPCE :

- Une région : GES.
- Subventionnement : 5000€.
- Projet : Rénovation / acquisition matériel / flocage terrain / fontaine à eau / etc.
 - Tout ce qui encouragera l'accessibilité sur les terrains extérieurs.

Des réflexions en cours du côté 3x3 développement sur le recensement des playgrounds :

- FFBB doit pouvoir disposer d'un outil fiable de recensement des playgrounds.
- Limites de DATA.ES, notamment par rapport à l'emplacement des terrains extérieurs.
- Des mises à jour grâce aux retours des clubs.

De nouveaux éléments ou projets à partager ?

- N'hésitez pas à nous les partager !



| Accompagnement des porteurs de projet

Les préconisations techniques fédérales

De nouvelles préconisations à prévoir :

- Pour les terrains extérieurs.
- Pour le (très) haut-niveau (LNB / LBWL / EU).
- Pour les scolaires.
- Pour les entreprises.
- Mini-basket et OBE.
- Tracés sportifs (rond central, etc.) ; Banderoles et risque incendie.; etc.

Une actualisation :

- Des sources de financement/subventionnement (fin du PEP 5000).
- Solutions éco-responsables.

Un enjeu majeur dans les années à venir :

- Comment rénover l'existant (1/3 du parc construit avant 1985 qui n'a pas été rénové).

Des propositions ou idées ? N'hésitez pas à nous les partager !



[Préconisations fédérales](#)

| Les Partenaires Techniques de la FFBB

La FFBB collabore étroitement avec divers Partenaires Techniques pour **promouvoir et développer** le basketball en France.

Ces partenaires, sélectionnés pour leur **expertise** et leur **engagement**, contribuent à la mise en œuvre de programmes de formation, à la fourniture d'équipements de **qualité** et à la promotion des valeurs du basketball.

Ensemble, ils soutiennent les initiatives de la FFBB visant à **améliorer la pratique du sport**, tant sur le plan technique que sur celui de l'innovation, assurant ainsi une expérience enrichissante pour tous les passionnés de basketball.

CONTACT



<https://www.ffbb.com/ffbb/partenaires>



maubailly@ffbb.com / cbeaudout@ffbb.com



+33.1.53.94.25.64 / +33.1.53.94.25.16



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DE LA FFBB

Espaces de sports et loisirs



Affichage sportif



Peintures et vitrification

PLASTOR

Depuis 1957

Tribunes



Buts de basketball

MARTY Sports

Parquets sportifs

JUNCKERS



7 | ACTUALITE DU POLE

A VOUS LA PAROLE !



| Actualité du pôle et mission Equipements

Newsletter PCT

- Un projet de newsletter PCT est en cours pour septembre.
- Un encart informatif dédié aux Equipements sportifs et lieux de pratique.

Fiches structures des CD / LR

- Fiches mises à jour et encart « Equipements » plus impactant avec une courte analyse territoriale.

Editions FBI

- Fiabilisation et mises à jour importantes prévues pour début-mi juin au plus tard.

Gestion, recensement et classement des terrains extérieurs

- Mise à jour importante de l'outil de gestion des terrains dans FBI prévu pour la rentrée.

Cartographie des équipements sportifs

- L'Observatoire de la FFBB travaille à la cartographie des lieux de pratiques.
- Des cartes des salles et terrains du territoire seront bientôt disponibles.





8 | TEMPS D'ECHANGE

A VOUS LA PAROLE !



| A vous la parole !

CONTACT

 Cf-equipements@ffbb.com

 01 53 94 27 58 / 06 26 18 23 13



MERCI



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

